

MAISON ACTUELLE

MAISON ACTUELLE

MARS - AVRIL 2011

2,90 €

DÉCO - DESIGN - MOBILIER - HIGH TECH - BOIS

**DU MOBILIER
QUI A DU PEPS !**

**LA PISCINE, UN MARCHÉ TOUJOURS
PROMETTEUR ET GÉNÉRATEUR DE RÊVE**

**DOSSIER
MAISON BOIS**

**STARWAY TO HEAVEN, LA MAISON
BIO-COMMUNICATION DE LUBLINER**

L 15011 - 20 - F: 2,90 € - RD



°20

+ NOS PAGES SHOPPINGS ET TOUTES LES TENDANCES

LA PISCINE, UN MARCHÉ TOUJOURS PROMETTEUR ET GÉNÉRATEUR DE RÊVE

A l'occasion des 5^{èmes} trophées de la piscine qui se sont déroulés en deux temps – novembre et décembre dernier – nous vous proposons de faire un tour d'horizon sur le marché de la piscine. Chiffres clés, marques de confiance et professionnels qualifiés : peut-être aurez-vous envie de vous jeter à l'eau !

Audrey Picard

Le marché de la piscine en quelques chiffres

Le bilan de l'année 2010 s'annonce positif pour le marché de la piscine. Selon les derniers chiffres de l'Observatoire de la Fédération des Professionnels de la Piscine (FPP), au troisième trimestre 2010 (juillet, août, septembre), le chiffre d'affaires du secteur poursuit sa progression de + 4,5 % par rapport à la même période l'an passé, établissant la tendance sur ces douze derniers mois à +13,5 %. Les livraisons de piscines s'inscrivent également à la hausse de + 7,5 % sur le troisième trimestre, avec une tendance à + 15,5 % sur les douze derniers mois.



Le nombre de piscines « signées » est aussi en progression de + 7 % au cours de l'été, avec une tendance annuelle atteignant + 17,5 %. Les professionnels annoncent une légère hausse des devis établis sur le troisième trimestre - + 2 % - et une augmentation de + 9 % par rapport aux douze derniers mois. Les professionnels de la piscine affichent donc leur optimisme. Cependant, dans ce contexte de crise économique, ils restent tout de même mobilisés pour répondre au mieux aux attentes des consommateurs en proposant toujours plus de qualité et de créativité.

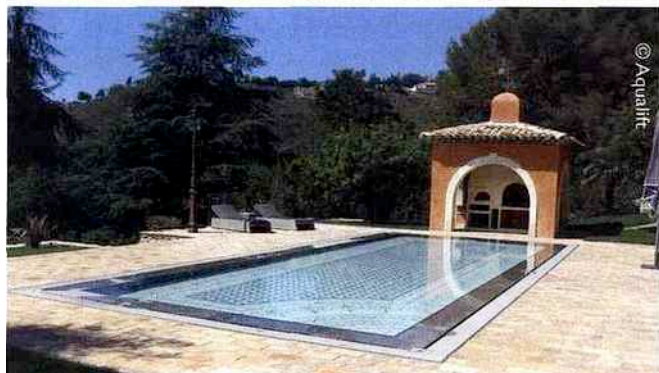
Deux nouveaux repères chez FPP

Pour permettre au consommateur de mieux se repérer et surtout de retrouver une certaine qualité et confiance, la Fédération des Professionnels de la Piscine a créé deux nouvelles marques garantissant aux consommateurs le professionnalisme des entreprises auxquelles elles sont attribuées. L'attribution de ces « labels », strictement réservée aux adhérents, membres actifs ou partenaires de la FPP, est renouvelable chaque année. Pour l'obtenir, l'entreprise doit détenir une certification délivrée par un organisme de contrôle indépendant et reconnu.

Mais en quoi consistent ces deux marques ? Qualipiscine distingue les entreprises justifiant du respect de certains critères d'organisation et de compétence pour la ou les activité(s) exercée(s). Lorsqu'il est directement impliqué dans la réalisation de piscines privées, le professionnel doit certifier de la qualification piscines privées (n° 7372) délivrée par les services de Qualibat. S'il s'agit de la réalisation de piscines collectives et/ou privées, il devra attester de la qualification spécifique aux piscines collectives et/ou privées délivrée par Qualisport. Certipiscine, quant à elle, s'appuie sur la capacité des entreprises à mettre en œuvre des procédures de contrôle et d'amélioration de la qualité. L'entreprise doit justifier d'une attestation de conformité aux référentiels de management de l'ISO 900..., 14 00..., délivrée par un organisme de contrôle indépendant et reconnu.



© Diffazur Piscines



© Aqualit



© Idoine

Pour être certain que l'entreprise à qui vous faites appel pour l'implantation de votre piscine soit assimilée à cette marque, il vous suffit de vérifier les documents la concernant, les logos Qualipiscine et Certipiscine y figurent.

5^{ème} trophées de la piscine

Les Trophées de la piscine récompensent le sens de la créativité et le professionnalisme des entreprises proposant des produits innovants, confortables et design. Ces récompenses dynamisent le marché de la piscine et permettent aux professionnels d'être toujours plus à l'écoute de leurs clients. Pour cette édition, le concours a remporté un nombre record de participation, soit 250 dossiers examinés. Les Trophées de la piscine se sont déroulés en deux temps. Le mardi 9 novembre 2010, un jury de journaliste a récompensé 31 réalisations couvrant 13 catégories.

On compte notamment la catégorie piscine bien-être/balnéo, la catégorie piscine en kit installée par un particulier ou encore la catégorie piscine familiale de forme libre et de forme angulaire. Puis, lors du Salon de la Piscine et du Spa de Paris qui a eu lieu du 4 au 12 décembre 2010, deux entreprises ont été récompensées par les visiteurs du salon, la sélection avait été au préalable faite par le jury, 19 réalisations pré-sélectionnées parmi 8 catégories.

Pour plus d'informations : www.propiscines.fr